



INFOS

L'Agenda de Février

- 19 janv au 3 fév** Exposition Festival Méli Mélo - Hall de la Mairie de Cestas
- 23 janv au 3 fév** 23^{ème} Festival Méli Mélo (voir encart)
- 1^{er} fév** Spectacle de Marionnettes «T'es qui toi» (voir encart Festival Méli Mélo)
- 4 fév** Grande Braderie des Bébés Copains (voir encart)
- 5 fév** Loto du Comité des Fêtes de Gazinet - Salle de Rink Hockey de Gazinet à 14h30
- 10 fév** Loto du Comité des Fêtes et de bienfaisance de Réjouit Bellevue - Salle des Fêtes de Réjouit à 21h
- 11 fév** AG du Rucher école de Cestas - Cinéma Le Rex à 9h30
- 19 fév** Rassemblement de Véhicules anciens avec les Bielles d'Epoque (voir encart)
- 23 fév** AG de Gazinet Cestas Avenir - Chapelle de Gazinet à 20h
- 24 fév** Super Loto du Comité des Fêtes et de bienfaisance de Réjouit Bellevue - Salle des Fêtes de Réjouit à 21h
- 25 fév** Cirque à voir et à danser - Halle Polyvalente du Bouzet (voir encart)
- 26 fév** Loto avec le Comité des Fêtes de Cestas Bourg - Halle du Centre Culturel à 15h30
- 26 fév** Vente solidaire de la Commission humanitaire du Comité de Jumelage de Cestas/Reinheim (voir encart)
- 28 fév** Café numérique (voir encart)

En attendant le grand soir

Cie Le Doux Supplice (Nîmes)
Cirque à voir et à danser



Samedi 25 février 2023
à 20h30
Halle polyvalente de Bouzet
CESTAS

+ infos : www.ledouxsupplice.com

CULTURE & LOISIRS



CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE GAZINET www.leolagrangegazinet.fr

VACANCES D'HIVER

Du lundi 6 au vendredi 17 février 2023
Accueil ALSH à la journée dès 9h

Activités et animations au Club et/ou sorties à l'extérieur
Ouvert à tous les 8-17 ans



SÉJOUR SKI ADOS 11/17 ANS

Du 12 au 17 février 2023 à Peyragudes
Tous niveaux

Tarif selon quotient familial + adhésion au club obligatoire
Places limitées

STAGE IKÉBANA

Samedi 11 mars 2023
Chapelle de Gazinet

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ

Du 3 au 6 mars 2023
Tous âges

Dépôt le 3 mars 2023 - Vente Les 4 et 5 mars 2023
Reprise des invendus le 6 mars 2023
Halle du Centre Culturel
2 listes de 15 articles droit de dépôt : 2€ par liste

LOTOS

Tous les dimanches à 18h au Club

Inscriptions et renseignements au 05 56 36 02 76
leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr

La crèche « Les bébés Copains » organise à
Cestas une...



GRANDE BRADERIE

Samedi 4 Février 2023 de 9h à 17h

Au Halle du Centre culturel

VÊTEMENTS ENFANTS 0 à 10 ans
ACCESSOIRE DE PUÉRICULTURE
VÊTEMENTS DE GROSSESSE
LIVRES ET JOUETS

Dépôt de Dons à la crèche Les bébés Copains Cestas
2, avenue du maréchal Juin
33610 Cestas.
05 56 78 15 20



Rassemblement de véhicules de collection le 3ème dimanche
de chaque mois (sauf Août) de 9h30 à 12h00 sur le parking du
château Choisy - Latour à CESTAS Réjouit



La Médiathèque de Cestas vous propose :

Samedi 4 février 2023 de 14h à 18h

Ludothèque : Dès 8 ans, venez jouer en famille ou entre amis à des
jeux de société. Après-midi animé par l'ALPSJAA, association de jeux de
société cestadaise. Bonne ambiance et découverte garanties !

Samedi 11 février 2023 à 14h

Atelier manga : Viens apprendre les techniques de dessin de
l'illustratrice Pauline Amélie Pops. Réalise des illustrations manga,
perfectionne ton coup de crayon, crée ton personnage...

A partir de 11 ans. Durée 2h.

Samedi 18 février 2023 à 15h

Crea'Click #PixelArt : Autour de l'univers Marvel, un atelier pour
découvrir les secrets du Pixel Art. Serez-vous capable de deviner quel
héros est caché sous les lignes de code ? Pour les 10-12 ans.

Du 21 février au 4 mars 2023

A la découverte de Philippe Jalbert

Plongez dans l'univers coloré et très vivant de Philippe Jalbert. Des
albums drôles et loufoques, aux personnages très expressifs.
Focus sur l'album « Cherche et trouve les animaux de la forêt » à
travers une exposition qui vous proposera une déambulation ludique
et poétique.

Samedi 25 février 2023 à 16h30

Croc'histoires spécial Philippe Jalbert

pour les enfants de 6 à 8 ans

Samedi 4 mars 2023

10h : Atelier animé par l'illustrateur à partir de 7 ans

11h : Lectures pour les 0-4 ans autour de l'univers de Philippe Jalbert

11h30 : Rencontre / Dédicace avec Philippe Jalbert

Un moment privilégié pour rencontrer l'artiste et repartir avec une
belle dédicace !

En partenariat avec la Librairie Comptines

Renseignements et réservations au 05 57 83 53 11
www.mediathèque-cestas.fr



COMMISSION HUMANITAIRE DU COMITE DE JUMELAGE DE CESTAS/REINHEIM ORGANISE :

VENTE SOLIDAIRE

DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023 de 9h à 12h

Jardin du local situé 5 avenue du Baron Haussmann à Cestas Bourg

En février la mairie de Cestas vous invite à un Café Numérique :

GÉRER SES DOCUMENTS, SES PHOTOS ET SES VIDEOS EN TOUTE SERENITE

Halle du Centre Culturel

Mardi 28 février 2023 de 10h à 12h

ouverture des portes à 9h45 - Café offert
(attention limité à 25 participants).



Vous souhaitez organiser et sécuriser le contenu de votre ordinateur,
de votre smartphone ? Découvrez des outils gratuits de gestion et
de sauvegarde pour : classer vos fichiers, les conserver et y accéder
facilement. Le médiateur numérique vous accueillera pour un atelier
pratique et convivial (Débutants acceptés, possibilité d'utiliser votre
ordinateur portable personnel).

Inscription obligatoire auprès du Service Culturel 05.56.78.13 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
2 avenue du Baron Haussmann, Mairie de Cestas

CULTURE & LOISIRS



INFO/RENSEIGNEMENT
AU 05.56.89.38.93 et
sur www.saisonsculturelle.canejan-cestas.fr
billetterie@canejan-cestas.fr
www.facebook.com/saisonsculturellecanejancestas

SAISON CULTURELLE CESTAS CANEJAN

23^{ème} Festival MELI MELO
Du 23 janvier au 3 février 2023
Festival de marionnettes et de formes animées

Mercredi 1^{er} février 2023 à 16h
Médiathèque - CESTAS

« T'es qui toi, dis ? » Cie Le Friiix Club (Bordeaux)
Marionnettes - Jeune public dès 1 an
Durée : 0h25 - Tarif unique : 4€

Un garçon et une fille se rencontrent. Lui, est un cube, elle, est une boule. Elle peut rouler, lui non. Il a des angles, elle non. Et alors ? Ne pourraient-ils pas faire de ces antagonismes, une force ? Arrive une rose, une maman, des injonctions et tout à coup le monde des adultes rattrape les élans de ces objets-enfants, qui iraient bien à contre-courant des recommandations ! Mais comme il est difficile de réussir à juste être ce qu'on est, lorsque les parents façonnent, sans s'en rendre compte, des catégories bien (trop!) géométriques !

+ infos : www.friiix.club

Jeudi 2 février 2023 à 15h et 20h

Centre Simone Signoret - CANEJAN
Co-organisation Canéjan/Cestas

« Hasards, jolies choses et petits riens »

Cie Le Liquidambar (Talence)
Marionnettes - Tout public à partir de 8 ans
Durée : 1h - Tarif unique : 6€

Pendant plusieurs mois, notre échoppe a sillonné les quartiers de Canéjan et de Cestas, avec un objectif : partager du sel de vie. Nous avons invité les habitants à collectionner avec nous les plus petits moments de grâce qui donnent cette singulière saveur à l'existence. Au fil des rencontres, nous avons recueilli des souvenirs empreints de beauté, des témoignages, des images émouvantes. De cette riche matière poétique est né ce spectacle polyphonique dans lequel résonne d'un même souffle la voix des habitants.

+ infos : <https://cieliquidambar.wixsite>

FESTIVAL MÉLI MÉLO

Exposition, du 19 janvier au 3 février 2023
Hall de la Mairie - CESTAS
« METALAMANU » d'Emmanuel Jimenez
(Canéjan)



Sculpteur Métal,
Emmanuel Jimenez,
récupère des pièces
disparates qu'il travaille,
répare et sublime.
Il donne ainsi naissance
à des sculptures originales,
à des êtres hybrides
mi animaux
mi humains.
Une alliance entre une
imagination débordante et
un savoir-faire à découvrir !

+ infos :
<https://metalamanu.fr>

De « Drôles de mains » et de « Drôles de lettres »,
réalisées par les enfants des accueils de loisirs de
Cestas vont investir la commune

SAISON CULTURELLE CESTAS CANEJAN 2022-2023

« En attendant le grand soir »
Cie Le Doux Supplice (Nîmes) - Cirque à voir et à danser



Samedi 25 février 2023 à 20h30
Halle polyvalente de Bouzet - CESTAS

Public : Adulte et à partir de 8 ans
Durée : 1h30 - Tarifs : 17€-15€-11€(abonné 13€-9€)

Le public est assis autour du plateau, les acrobates et les danseurs commencent tout doucement à jouer, à tourner, à défier l'équilibre. Ils dansent et exécutent de spectaculaires portés acrobatiques. Peu à peu, sans qu'on ne s'en rende compte, les artistes se rapprochent des spectateurs ou peut-être est-ce le contraire. Peu importe. Place au doux vertige de la danse !

Quand le cirque s'invite au bal, un vent de folie nous entraîne dans le doux vertige de la danse.

Un clown-DJ orchestre ces 6 acrobates et 2 danseur-se-s qui se jouent des codes des danses populaires pour mieux les détourner et réinventer la fête à nos côtés.

+ infos : www.ledouxsupplice.com

La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

Photos
(mauvais)
souvenirs



INFOS

www.mairie-cestas.fr

Site officiel de la Mairie de Cestas



SERVICE EDUCATION JEUNESSE

Ouverture des inscriptions en petite section pour les enfants nés en 2020 dans une école maternelle de la commune de Cestas pour la rentrée 2023/2024 du lundi 9 janvier au vendredi 24 février 2023. Seules les demandes d'inscription de secteur seront prises en compte durant cette période. Les demandes de dérogation (de secteur ou d'âge) seront ouvertes au mois d'avril 2023.

Les familles des écoles des secteurs du Bourg et des Pierrettes sont priées de se manifester dès le mois de janvier pour prévoir au mieux les conditions d'accueil de leur enfant.

Rappel : les familles cestadaises du secteur de Toctoucau doivent déposer leur dossier d'inscription auprès de la commune de Cestas.



DISTRIBUTION DE PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES

DU 20 FÉVRIER AU 24 FÉVRIER 2023

Les Cestadais pourront venir retirer gratuitement et selon les stocks disponibles, sur présentation d'un justificatif de domicile, des pièges à frelons :

Mairie Annexe de Gazinet du 20 février au 24 février 2023 :

lundi, mercredi de 11h-12h et mardi et jeudi de 16h-17h

La maison pour tous de réjouit du 20 février au 24 février 2023:

lundi, mercredi de 16h-17h et mardi et jeudi de 11h-12h

Salle Mano du 20 février au 24 février 2023 :

lundi, Mardi, mercredi, jeudi de 13h-14h et le vendredi de 10h-12h et de 15h-17h.

L'installation de 2 pièges à l'hectare est préconisée car leur champ d'action couvre un rayon de 500 mètres autour d'un nid. Ces pièges sont réutilisables d'une année sur l'autre. Un seul piège par adresse ne sera distribué gratuitement qu'une fois tous les 3 ans. Il est recommandé d'installer ces pièges dès le 1^{er} mars 2023 afin d'attraper les reines.



Horaires d'ouverture des Services Administratifs Municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Fermés le samedi



AGENCE POSTALE DE CESTAS REJOUIT

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 11h30

LA POSTE



Bien se soigner doit rester à votre portée. L'Association Cestadaise SCCS (Solidarité - Cestas - Complémentaire - Santé)

Notre complémentaire santé assurera une permanence le 1^{er} et derniers jeudi de chaque mois
Mairie Annexe de Gazinet de 17h à 19h

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger ensemble sur votre protection santé et des protections les mieux adaptées à votre situation.

Pour tout renseignement
vous pouvez contacter Monsieur RENON 06 04 51 27 64

infoDroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

**VOUS AVEZ
UNE QUESTION
JURIDIQUE ?**

Sur les thèmes suivants :

contrats (assurances, vente, location, crédit...), travail (conditions de travail, licenciement...), famille (mariage, divorce, pension alimentaire, autorité parentale...), procédures (aide juridictionnelle, expulsion, saisies...), personnes (état civil, nationalité, tutelle...), droit public (responsabilités, permis de conduire...).

INFODROITS VOUS REPOND

Des permanences gratuites d'information et d'orientation juridique se tiennent chaque mois sur rendez-vous à Cestas.

Contact et prise de rendez-vous au 05 56 45 25 21



L'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)

Association de consommateurs vous aide à régler les problèmes ou litiges que vous pouvez rencontrer en tant que particulier face à un professionnel, dans le domaine de la consommation et du logement.

Permanences sur Cestas - Uniquement sur rendez-vous
au 05 56 90 74 74

Le Relais Petite Enfance organise :

une matinée d'information
sur la fin de contrat de travail avec une assistante maternelle,
Samedi 4 mars 2023 de 9h à 12h

Maison Petite Enfance.

A destination des parents employeurs et assistantes maternelles -
Gratuit sur inscription avant le 24 février 2023

Renseignements et inscription
au 05.56.78.85.27
ou ram@mairie-cestas.fr



Conciliateur de justice

Pour un règlement à l'amiable pour tous ces conflits ayez
le réflexe «CONCILIATEUR»

Le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable entre 2 parties pour les conflits ou litiges entre locataires et propriétaires, avec les commerçants et les artisans, entre voisins, en cas de malfaçons... Ses interventions sont gratuites et permettent d'éviter une action judiciaire.



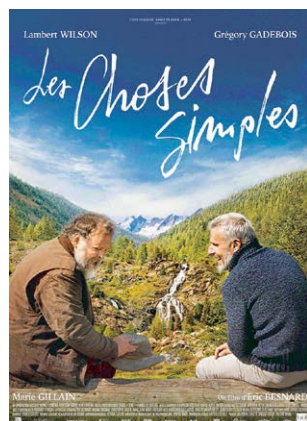
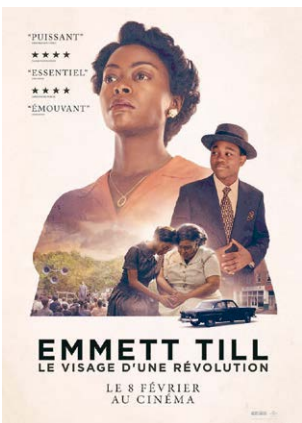
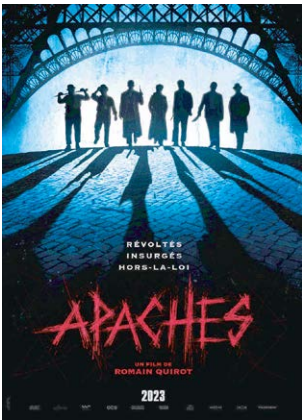
Permanences : Mairie de Canéjan pour les administrés de Cestas et Canéjan
Madame Eliane GRUBERT tous les 2^e et 4^e lundis entre 13h30 et 16h30
uniquement sur Rendez-vous au 05 56 89 08 60

CINÉMA REX Programmes



Cinéma Rex, 24 place du souvenir - 33610 Cestas
 Site WEB : www.cinerecestas.fr
 Mail : cinerecestas@gmail.com
 Cinéma classé ART & ESSAI & Label Jeune Public

Programme février 2023



PENSEZ À SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR

Jours de Collecte 2023

Cestas



JOUR DE COLLECTE TRI ET ORDURES MÉNAGÈRES

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SONT COLLECTÉS LE MÊME JOUR

Secteur	Jour de collecte Tri et Ordures Ménagères	Secteur	Jour de collecte Tri et Ordures Ménagères
Secteur 1	Mardi	Secteur 5	Lundi
Secteur 2	Mardi	Secteur 6	Mercredi
Secteur 3	jeudi	Secteur 7	jeudi
Secteur 4	Mercredi	Secteur 8	Mercredi

CALENDRIER DE COLLECTE DU BAC DE VERRE

VOTRE JOUR DE COLLECTE DU VERRE CORRESPOND À LA COULEUR DE VOTRE SECTEUR
AFIN DE FACILITER LA COLLECTE ET ÉVITER UNE SATURATION DU CAMION
MERCİ DE SORTIR VOTRE BAC DE VERRE TOUS LES MOIS MÊME S'IL N'EST PAS PLEIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Certaines résidences collectives bénéficient d'une collecte à part
(mardi et vendredi pour les ordures ménagères et le mercredi pour le tri et verre).

La collecte a lieu de 5h à 21h.

MODALITÉ DE COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS :

La collecte des bacs d'ordures ménagères et de tri est maintenue les jours fériés sauf le 25 décembre, le 31 décembre et le 1 mai. Dans ce cas, la collecte est décalée d'une journée pour toutes les collectes à partir du jour férié jusqu'au samedi.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Problème de collecte, question sur les emballages recyclables, réservation d'un composteur...

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JALLE EAU BOURDE
Hôtel de Ville de Cestas
2 Avenue du Baron Haussmann - 33610 CESTAS
05 56 78 13 00 - www.jalleeaubourde.fr
dechets@jalleeaubourde.fr



LE COMPOSTAGE :

À la maison, au jardin nous produisons des déchets organiques. Cela représente entre 40% et 60% de nos poubelles. Nous pouvons les valoriser et les recycler nous-mêmes grâce au compostage. La Communauté de Communes vous propose des composteurs à tarif préférentiel.

SECTEUR DE COLLECTE CESTAS 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JALLE-EAU BOURDE



Secteur 1

Bac Ordures Ménagères et Tri : Mardi

ARBOUSES (ALLÉE DES) • ARREPIT (IMPASSE DE L') • ARRESTÈRE (CHEMIN DE) • AVERANS (ALLÉE DES) • BÉCADE (ALLÉE DE LA) • BOULEAUX (ALLÉE DES) • BOURDALAT (ALLÉE) • BRANNE (ALLÉE DE LA) • BRÉMONTIER (AVENUE) • BRUC (ALLÉE DU) • CANTEGRIT (ALLÉE) • CHAMBRELENT (RUE) • CHANTEBOIS (CHEMIN DE) • COMBELONGE (ALLÉE) • CURIE (ROND-POINT) • DOU SAOURUC (CHEMIN) • FONTAINE (CLOS DE LA) • FRÈNES (CHEMIN DES) • GARE (AVENUE DE LA) • GART (ALLÉE DU) • GART (PLACE DU) • GÈNEVRIERS (CHEMIN DES) • GIROLLES (ALLÉE DES) • GRIBOTS (ALLÉE DES) • LOU MIRAIL (IMPASSE) • LOU PECHEN (CHEMIN DE) • LOU PEREY (IMPASSE DE) • MAGNANS (CHEMIN DES) • MAGNOLIAS (PLACE DES) • MAGUICHE (ALLÉE DE) • MALORÈS (CLOS) • MARC NOUAUX (AVENUE) • MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY DU 1 AU 55 (AVENUE DU) • ORIOUS (ALLÉE DES) • OSIER (CHEMIN DE L') • PASTEUR (ROND-POINT) • PIGNOTS (ALLÉE DES) • PINS (ALLÉE DES) • PRATVIELS (AVENUE DES) • PROFESSEUR FLEMING (AVENUE DU) • RÉPUBLIQUE (PLACE DE LA) • ROSIERS DES (RUE) • ROUQUET (ALLÉE DU) • SAINT-EXUPÉRY (AVENUE) • SAOUSINE (ALLÉE DE LA) • SAULES (AVENUE DES) • SEGUE (CLOS DE LA) • SOURCES APRES 188 (CHEMIN DES) • TRIDES (ALLÉE DES) • VERDUN (AVENUE DE)

Secteur 2

Bac Ordures Ménagères et Tri : Mardi

ALBERT CAMUS (AVENUE) • ARCACIA (CHEMIN DE L') • BARBOURE (ALLÉE DE) • BARRACOTES (CHEMIN DES) • BASTIAN (CHEMIN) • BEAUSÉJOUR (RUE) • BEDOUT (CHEMIN DE) • BEL-AIR (RUE) • BELLEMER (CHEMIN) • BESSON (CHEMIN DE) • BOIS DU GROS CHÊNE (CHEMIN DU) • BONLIEU (RUE) • BRIQUETTERIE (CHEMIN DE LA) • BUSCASSEY (CHEMIN DU) • CARRETEY (ALLÉE DU) • CARRETTE (CHEMIN DE LA) • CAUSSAT (CHEMIN DE) • CHALETS (RUE DES) • CHAMP-ROLLET (AVENUE DU) • CHAPPEMENT (ALLÉE DE) • CRABEY (ALLÉE DU) • CRASTE (ALLÉE DE LA) • DÉRRATIER (CHEMIN) • ÉCHAME (CHEMIN DE L') • EDMOND ROSTAND (RUE) • ESCALEY (CHEMIN DE L') • ESTELLE (AVENUE DE L') • ESTREME (CHEMIN DE L') • ÉTANGS (CHEMIN DES) • GRAOUEYRE (CHEMIN DE LA) • HAOUTOU (CHEMIN DE L') • HOUN SURJEMTE (CHEMIN DE LA) • HOURQUE (CHEMIN DE LA) • JEAN COCTEAU (RUE) • JEAN JAURÈS (AVENUE) • JEAN MOULIN (AVENUE) • JULES FERRY (RUE) • JULIEN DUCOURT (AVENUE) • LAHARGUE (RUE) • LOU BOURNAC (CHEMIN DE) • LOU FLOC (CHEMIN DE) • LOU HIGUEY (IMPASSE DE) • LOU LABAT (CHEMIN DE) • LOU MARES (CHEMIN DE) • LOU MÉOU (CHEMIN DE) • LOU PRADOT (CHEMIN DE) • LOUS GUIITS (IMPASSE) • MAGNAGE (CHEMIN DE) • OUEY (CHEMIN DU) • PARC (CHEMIN DU) • PEYMARTIN (RUE) • PIÈCE D'HENRY (CHEMIN DE LA) • PIGNADEY (ALLÉE DU) • PRATS (ALLÉE DES) • RUCHER (CHEMIN DU) • SALVADOR ALLENDE (CHEMIN DE) • SERIGNAN (CHEMIN DE) • SOURCES DU 1 AU 52 (CHEMIN DES) • TILLIÈRES (ALLÉE DES) • TRAVERSIÈRE (ALLÉE)

Secteur 3

Bac Ordures Ménagères et Tri : Jeudi

AGULLOUN (CHEMIN DE L') • ARCAÇON (ROUTE D') • ARESTIEUX (CHEMIN DES) • ARNAUTON (CHEMIN D') • AUGUSTE (CHEMIN D') • BILLAOUDE (IMPASSE DE LA) • BOUVIERS (CHEMIN DES) • COURTILE (CHEMIN DU) • CRUQUE PIGNON (CHEMIN DE) • DUBOURDIEU (CHEMIN) • ESQUIROUN (CHEMIN DE L') • FAGOTTE (CHEMIN DE LA) • FONTANELLES (CHEMIN DES) • FOSSES (CHEMIN DES) • GARDILLOTS (CHEMIN DES) • GARENNE (CHEMIN DE) • GRAND PAS (CHEMIN DU) • JUDIEUX (CHEMIN) • LAPIN (CHEMIN DU) • LOU HAOU (IMPASSE) • LOU JIOU (CHEMIN DE) • LOU LICOT (CHEMIN DE) • LOU PACHIROC (CHEMIN DE) • LOU TRIBAIL (CHEMIN DE) • LOUS ARNES (CHEMIN DE) • MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY DU 57 AU 127 (AVENUE DU) • MONUMENT CHAMBRELENT (CHEMIN DU) • MULETIERS (CHEMIN DES) • OMBRIÈRE (CHEMIN DE L') • OUBREY (CHEMIN DE L') • PASCAL BAGNÈRES (AVENUE) • PETIT TRIANON (CHEMIN DU) • PETITE VALLÉE (CHEMIN DE LA) • PEUPLIERS (CHEMIN DES) • PIERRON (AVENUE DE) • PINS FRANCS (CHEMIN DES) • POT AU PIN (CHEMIN DU) • RESINIER (IMPASSE DU) • SAINT JEAN D'ILLAC (ROUTE DE) • SAINT-RAYMOND (CHEMIN) • SOURCES DU 136 AU 188 (CHEMIN DES) • STATION (CHEMIN DE LA) • TOQUETOUCAU (AVENUE DE)

Secteur 4

Bac Ordures Ménagères et Tri : Mercredi

19 MARS 1962 (CHEMIN DU) • 20 AOÛT 1949 (PLACE DU) • AMASSE (AVENUE DE L') • AMOUR (ALLÉE D') • ARROUDET (CHEMIN DE) • BERGERIE (CHEMIN DE LA) • BIDAOU (IMPASSE DU) • BIGANOU (IMPASSE DU) • BIRE HUC (ALLÉE) • BIROULAYRES (IMPASSE DES) • BOSQUETS DE POUJAU (PLACE) • BRUYÈRES (AVENUE DES) • CARDOUNETS (ALLÉE DES) • CASSY MOULINEY (CHEMIN DU) • CHENAIE (AVENUE DE LA) • COLONEL SALDOU (AVENUE DU) • DOU LISEROUN (CHEMIN) • DOU MOULINEY (CHEMIN) • FOURC (ROUTE DE) • GABOT (ALLÉE DU) • GAHUS (ALLÉE DU) • GAT ESQUIROU (CHEMIN DU) • GEMMEURS (AVENUE DES) • GRAVEYRON (CHEMIN DU) • GUITAYNE (CHEMIN DE) • HAOUGUEYRE (CHEMIN DE L') • HAUSOT (CHEMIN DE L') • HOST (CHEMIN DE L') • LÈBE (CHEMIN DE LA) • LOU CARIOT (IMPASSE) • LOU GRAND TRUC (IMPASSE DE) • LOU POT (CHEMIN DE) • LOU POUSSE CRAMPON (CHEMIN DE) • LOU RENART (CHEMIN DE) • LOUS ESCANATS (CHEMIN DE) • MADEMOISELLE DE LA HARPE (AVENUE) • MOULIN DE LA MOULÈTTE (CHEMIN DU) • ORMEAUX (CHEMIN DES) • OUSTEAU DE HAUT (CHEMIN DE L') • PALOMBIÈRE (CHEMIN DE LA) • PALOUME (CHEMIN DE LA) • PETILLE (CHEMIN DE LA) • PIERRETTES (CHEMIN DES) • PIGNE METCHE (ALLÉE) • PINÈDE (ALLÉE DE LA) • PIOC (IMPASSE DU) • PITEY (CHEMIN DE) • RASCLÈT (CHEMIN DU) • REINHÈIM (AVENUE DE) • ROUILLE (CHEMIN DE LA) • SABLIERÈRE (CHEMIN DE LA) • SABLOUN (ALLÉE) • SOUMELAIRE (ALLÉE) • SOURCE DE GUITAYNE (PLACE DE LA) • TAUZINS (AVENUE DES) • TCHANCAT (ALLÉE) • TRONQUEYRA (CHEMIN DE)

Secteur 5

Bac Ordures Ménagères et Tri : Lundi

AGREOU (CHEMIN DE L') • AOUPEC (CHEMIN DE L') • AODOUGUE (CHEMIN DE L') • AOUGITCHE (CHEMIN DE L') • AOUILLES (CHEMIN DES) • ARRIGA (PLACE DE L') • ARRIOU (CHEMIN DE L')

• BREGNES (CHEMIN DE) • CAMÉLINAT (AVENUE) • CANAOUÈRE (CHEMIN DE LA) • CANAULET (CHEMIN DU) • CANTELAUDE (CHEMIN DE) • CHOISY LA TOUR (PLACE) • CLOS DE LA MAISON ROUGE • CLOS GODIN (IMPASSE DU) • COURTILAS (ALLÉE DU) • ÉCUREUILS (ALLÉE DES) • ESCOURRE (CHEMIN DE L') • FAISSONNATS (ALLÉE DES) • GALIPS (ALLÉE DES) • GARENNOTTE (ALLÉE DE LA) • GASPE (CHEMIN DE LA) • GREPINS (ALLÉE DES) • JAOUGES (CHEMIN DES) • JINESTES (CHEMIN DES) • LANDE (ALLÉE DE LA) • LE BOIS DE REJOUIT • LOIGNAN (CHEMIN DE) • LOU BOUTCHI (CHEMIN DE) • LOU BREU (CHEMIN DE) • LOU GRINGOUN (CHEMIN DE) • LOU JUN (CHEMIN DE) • LOU PARROUJAN (CHEMIN) • LOU PRAT DE LANE (CHEMIN DE) • LOU SOUREIL (CHEMIN DE) • LOU TRAOULET (CHEMIN DE) • LOUS GROUGONS (CHEMIN DE) • LUGAN (CHEMIN DE) • MATRASSE (CHEMIN DE LA) • MOURISSE (CHEMIN DE LA) • PAS DU RENARD (ALLÉE DU) • PEGUILLEYRE (PLACE DE LA) • PEYRE (CHEMIN DE) • PEYRE (HAMEAU DE) • PIÈCES DE CHOISY (CHEMIN DES) • PIGNES (ALLÉE DES) • PLUJE (CHEMIN DE LA) • PRÉ AUX CLERCS (AVENUE DU) • PRIEURÉ (AVENUE DU) • RÉJOUITS (CHEMIN DE) • SANGUINE (ALLÉE DE LA) • URILLE (CHEMIN DE L')

Secteur 6

Bac Ordures Ménagères et Tri : Mercredi

331ÈME RÉGIMENT D'ARTILLERIE (PLACE DU) • ABEUILLE (CHEMIN DE L') • AOUZETS (CHEMIN DES) • ARNAUD MILON (IMPASSE) • BARON HAUSSMANN DU 2 AU 22 ET DU 5 AU 37 (AVENUE DU) • BIALA (CHEMIN DU) • BIOULETTE (CHEMIN DE LA) • BISCARDES (CHEMIN DES) • BOIS DU CHEVREUIL (AVENUE DU) • BOUTIQUES (CHEMIN DES) • BROUCHETS (CHEMIN DES) • CABANE (CHEMIN DE LA) • CHAMOINE PATRY (PLACE DU) • CHANTEFONTAINE (CHEMIN DE) • CHÂTAIGNIERS (ALLÉE DES) • CHEBRUIL (CHEMIN PASSAGE) • CHIBALEY (ALLÉE DU) • CLOS HAUSSMANN (RÉSIDENT) • COPPINGER (ALLÉE) • COUDISALE (CHEMIN DE LA) • CRABES (CHEMIN DES) • DOUS HILATS (CHEMIN) • ÉCHOUNAT (CHEMIN DE L') • ÉGLISE (CHEMIN DE L') • ESPERAC (CHEMIN DE) • ESTOURNET (PLACE DE) • GINESTEY (RÉSIDENT LE) • GRAOUILLE (CHEMIN DE LA) • GRAVES (PLACE DES) • HAÏTZA (PLACE) • HAMEAU DE BREUILLAUD (CHEMIN DU) • HÔTEL DE VILLE (PLACE DE) • LILAS (CHEMIN DES) • LOU BILLOUAYRE (CHEMIN DE) • LOU CASAYRE (CHEMIN DE) • LOU CORN (CHEMIN DE) • LOU GAY (PLACE DE) • LOU JOUQUET (CHEMIN DE) • LOU MADREY (CHEMIN DE) • LOU PALOT (CHEMIN DE) • LOU PAOU (CHEMIN DE) • LOU PARPAILLOUN (CHEMIN DE) • LOU PERPET (CHEMIN DE) • LOU PLOUM (CHEMIN DE) • LOU SANLIE (CHEMIN DE) • LOU TCHOTT (CHEMIN DE) • LOUP (IMPASSE DU) • LOUS SENJAQUE (CHEMIN DE) • LOUUVETIÈRE (CHEMIN DE LA) • MARÉCHAL JUIN (AVENUE DU) • MUTE (CHEMIN DE LA) • PELOUE (DOMAINE DE LA) • PELOUX (DOMAINE DE LA) • PIMPAILLA (CHEMIN DU) • PRÉ DE LAMY DOMI (RUE DU) • PUJAU (CHEMIN DE) • PUPE (PLACE DE LA) • RIBEYRE (CHEMIN DE LA) • RIBEYROT (AVENUE DU) • ROUSSETTE (CHEMIN DE LA) • SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (AVENUE) DU ROND-POINT DE BELLEVUE AU CROISEMENT CHEMIN DES CHAUS • SEQUE (CHEMIN DE LA) • SEGUIN (CHEMIN DE) • SEMERRE (CHEMIN DU) • SOUVENIR (PLACE DU) • TENQUES (CHEMIN DES) • TIRASSES (CHEMIN DES) • TRIGAN (CHEMIN DE) • TRINQUET (IMPASSE DU) • VALMONT AGARD (RUE) • VIGNAU (IMPASSE DU)

Secteur 7

Bac Ordures Ménagères et Tri : Jeudi

BARRAC (IMPASSE DU) • BORDES (AVENUE DES) • BUISSON DU LUC (CHEMIN) • CAPDARIOU (IMPASSE) • CAPLANE (AVENUE DE) • CHAÛS (CHEMIN DES) • CLOTTE (IMPASSE DE L) • CROIS D'HINS (CHEMIN DE LA) • ESTEY (CHEMIN DE L') • FERMES (ROUTE DES) • GAILLARDEAU (CHEMIN DE) • GARBE (CHEMIN DE LA) • GARS (CHEMIN DES) • HAMEAU DE GALANT (CHEMIN DU) • HARRIE (ALLÉE DE LA) • JALLE (CHEMIN DE LA) • JARRY (CHEMIN DE) • LOU CABEIL (CHEMIN DE) • LOU PAILLEY (ROND-POINT DE) • LOU RAOUBOUN (IMPASSE) • MOULIEIL (ALLÉE DU) • PALANQUE (CHEMIN DE LA) • PAS DU GROS (CHEMIN DU) • PONT DE L'EAU BOURDE (CHEMIN DU) • RUISSEAU (CHEMIN DU) • SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE (AVENUE) DU CROISEMENT CHEMIN DES CHAUS À LA LIMITE DU BARP • SAINT-ALBAN (IMPASSE) • SAINT-ÉLOI DE NOYAN (CHEMIN) • SAINT-HUBERT (AVENUE) • SAINT-MARTIN (CHEMIN) • SAINT-MÉDARD (CHEMIN) • SAINT-NICOLAS (AVENUE) • SAINT-ROCH (CHEMIN) • SAINT-SÉBASTIEN (CHEMIN) • SAUCATS (ROUTE DE) • SOURCE (CHEMIN DE LA) • TAUDIOTS (IMPASSE DES) • VERDERY (CHEMIN DE)

Secteur 8

Bac Ordures Ménagères et Tri : Mercredi

ABARSAC (CHEMIN DE L') • AGNEROT (CHEMIN DE L') • ARAY (CHEMIN DE L') • ARCHAOUT (CHEMIN DE L') • ARGELAS (CHEMIN DES) • ARREDAY (IMPASSE DE L') • ASTOURET (CHEMIN DE L') • BARAIL (CHEMIN DU) • BARAILLOT (CHEMIN DU) • BARON HAUSSMANN DU 39 AU 69 ET DU 24 AU 62 (AVENUE DU) • BARRADE (CHEMIN DE LA) • BENTÈNE (CHEMIN DE LA) • BERNAT PESCAÏRE (CHEMIN) • BOUHEBEN (ALLÉE) • BRIQUETIERS (CHEMIN DES) • BRULIS (CHEMIN DU) • CAMPARIAN (CHEMIN DE) • CANE (CHEMIN DE LA) • CANTARANES (CHEMIN DES) • CHAPET (CHEMIN DE) • CHARDONNERETS (ALLÉE DES) • CLARINES (CHEMIN DES) • CLOS DE LA GRAVETTE (CHEMIN DU) • DOU CASTETS (CHEMIN) • DOU GRIT (CHEMIN) • DOUS CAMS (AVENUE) • ENTRE LES LAGUNES (CHEMIN) • ESTIBÈRE (CHEMIN DE L') • GRAND CHÊNE (PLACE DU) • HOUSSAIE (CHEMIN DE LA) • IROUNDE (ALLÉE DE L') • JACQUETS (IMPASSE DES) • LAGUNON (CHEMIN DU) • LOU CAZAOU (CHEMIN) • LOU COT (CHEMIN DE) • LOU DALLAYRE (IMPASSE) • LOU FRAGUEY (CHEMIN DE) • LOU HEN (IMPASSE) • LOU JAS (CHEMIN DE) • LOU LABRIT (CHEMIN) • LOU MESPLEY (CHEMIN) • LOU MOUTOUN (AVENUE) • LOU PACADJE (CHEMIN DE) • LOU PESEQUEY (CHEMIN) • LOU POUMEY (CHEMIN DE) • LOU SERIGUEY (CHEMIN) • LOU TEOULEY (IMPASSE DE) • LUTS (CHEMIN DE LA) • MARÉCHAL LECLERC (AVENUE DU) • MAYNE DE LA TUILIÈRE (CHEMIN DU) • MIMAUT (CHEMIN DE) • MOUTINE (CHEMIN DELA) • NID DE L'AGASSE (CHEMIN DU) • OCTAVIE (ALLÉE DE L') • PARGOT (CHEMIN DU) • PELETTE (CHEMIN DE LA) • PERLIT (IMPASSE DELA) • PERNICHE (CHEMIN DE LA) • PICHELÈBRE (CHEMIN DE) • PONT DE TAVERNE (CHEMIN DU) • ROUZADE (CHEMIN DE LA) • SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE LIMITE CANÉJAN AU ROND-POINT DE BELLEVUE • SANGALETTE (CHEMIN DE LA) • TEULÈRE (CHEMIN DE LA) • TEULES (CHEMIN DES) • TOURTE (CHEMIN DE LA) • TUILIÈRE (CHEMIN DELA) • VICTOR BALTARD (CHEMIN)